

Cahier de fiches techniques

Électricité

Programme Rénoplex

Électricité. Installation d'un panneau 100A

Cette fiche technique vous aidera à informer votre entrepreneur des licences RBQ qu'il doit posséder et des exigences techniques à respecter pendant la réalisation des travaux. Pour obtenir la subvention, vous devez démontrer que les licences requises sont détenues et que les exigences techniques ont été respectées.

Nous vous recommandons de remettre cette fiche à votre entrepreneur avant le début des travaux. Vous devez attendre d'avoir obtenu l'approbation de votre demande avant de commencer les travaux.

Licences requises

L'entrepreneur qui fait les travaux doit détenir une licence d'entrepreneur général (catégories 1.2 ou 1.3), ou une licence de la catégorie [16.0 \(électricité\)](#).

Pour connaître les catégories de licences détenues par votre entrepreneur, recherchez son nom ou le nom de l'entreprise sur le [Registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec](#).

Exigences techniques

L'entrée électrique principale du bâtiment doit être remplacée si elle n'est pas conforme aux exigences du Code de l'électricité.

Le panneau doit être relocalisé si son emplacement existant n'est pas conforme au Code de l'électricité.

Ces exigences s'ajoutent à celles que vous devez respecter pour obtenir un permis de votre arrondissement.

Exigences en matière de documentation

Pour obtenir la subvention, vous devrez fournir des photos que vous aurez pris avant, pendant et après l'exécution des travaux. Il est particulièrement important de prendre des photos d'éléments qui ne seront pas visibles après la fin des travaux (ex. éléments remblayés).

Électricité. Installation d'un panneau 200A et plus

Cette fiche technique vous aidera à informer votre entrepreneur des licences RBQ qu'il doit posséder et des exigences techniques à respecter pendant la réalisation des travaux. Pour obtenir la subvention, vous devez démontrer que les licences requises sont détenues et que les exigences techniques ont été respectées.

Nous vous recommandons de remettre cette fiche à votre entrepreneur avant le début des travaux. Vous devez attendre d'avoir obtenu l'approbation de votre demande avant de commencer les travaux.

Licences requises

L'entrepreneur qui fait les travaux doit détenir une licence d'entrepreneur général (catégories 1.2 ou 1.3), ou une licence de la catégorie [16.0 \(électricité\)](#).

Pour connaître les catégories de licences détenues par votre entrepreneur, recherchez son nom ou le nom de l'entreprise sur le [Registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec](#).

Exigences techniques

L'entrée électrique principale du bâtiment doit être remplacée si elle n'est pas conforme aux exigences du Code de l'électricité.

Le panneau doit être relocalisé si son emplacement existant n'est pas conforme au Code de l'électricité.

Ces exigences s'ajoutent à celles que vous devez respecter pour obtenir un permis de votre arrondissement.

Exigences en matière de documentation

Pour obtenir la subvention, vous devrez fournir des photos que vous aurez pris avant, pendant et après l'exécution des travaux. Il est particulièrement important de prendre des photos d'éléments qui ne seront pas visibles après la fin des travaux (ex. éléments remblayés).

Électricité. Travaux pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique

Cette fiche technique vous aidera à informer votre entrepreneur des licences RBQ qu'il doit posséder et des exigences techniques à respecter pendant la réalisation des travaux. Pour obtenir la subvention, vous devez démontrer que les licences requises sont détenues et que les exigences techniques ont été respectées.

Nous vous recommandons de remettre cette fiche à votre entrepreneur avant le début des travaux. Vous devez attendre d'avoir obtenu l'approbation de votre demande avant de commencer les travaux.

Licences requises

L'entrepreneur qui fait les travaux doit détenir une licence d'entrepreneur général (catégories 1.2 ou 1.3), ou une licence de la catégorie [16.0 \(électricité\)](#).

Pour connaître les catégories de licences détenues par votre entrepreneur, recherchez son nom ou le nom de l'entreprise sur le [Registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec](#).

Exigences techniques

- La borne doit être neuve et alimentée à une tension de 240 volts.
- La capacité du panneau électrique doit permettre l'installation de la borne, sans quoi celle-ci doit être augmentée;
- Le filage alimentant la borne doit être branché directement sur le panneau électrique.

Ces exigences s'ajoutent à celles que vous devez respecter pour obtenir un permis de votre arrondissement.

Exigences en matière de documentation

Pour obtenir la subvention, vous devrez fournir des photos que vous aurez pris avant, pendant et après l'exécution des travaux. Il est particulièrement important de prendre des photos d'éléments qui ne seront pas visibles après la fin des travaux (ex. éléments remblayés).